

**Aide-mémoire du Président – Quatorzième réunion du Groupe de travail III du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI**

**Lundi 13 octobre 2008, 9 h 30 – 12 h 30 et 14 heures – 15 h 30**

Ramalingam Parasuram, Président

**Examen détaillé (analyse du Rapport (phase 1) d'Ernst et Young sur le modèle de gestion de haut niveau et la réponse de la Direction)**

1) Les débats des Membres ont été axés sur les propositions relatives à la structure organisationnelle et à l'Équipe de direction découlant du résumé analytique (phase 1) de l'Examen détaillé et de la réponse de la Direction (documents joints). Il a été souligné que l'Examen détaillé était axé sur les services administratifs et d'appui de la FAO et ne prenait pas en compte les fonctions techniques de l'Organisation. Une analyse détaillée des ressources humaines, administratives et des fonctions des services d'appui serait présentée dans le rapport (phase 2) en avril 2009. Il a été convenu que le rapport intégral (phase 1) établi par Ernst et Young serait mis en ligne sur le site web du Comité de la Conférence afin que les Membres puissent le consulter.

2) **Structure organisationnelle:** Les Membres ont examiné le sommet de la structure organisationnelle proposée par la Direction et ils ont fait part de leur accord de principe sur la proposition d'une Équipe de gestion exécutive dotée de deux Directeurs généraux adjoints, chargés respectivement des opérations et des connaissances, et la liste indicative des départements. Les changements au sommet de la structure organisationnelle doivent être conçus pour tenir pleinement compte des questions soulevées par l'Examen détaillé dans le modèle d'activités de haut niveau et être ajustés avec souplesse en 2009 pour être mis en œuvre en 2010-11, pendant que les fonctions relatives aux structures subordonnées sous-jacentes sont élaborées plus avant. Les recommandations de l'Examen détaillé devraient avoir des incidences particulières pour l'organisation fonctionnelle des services de la FAO, tandis que l'élaboration ultérieure du Cadre stratégique et du Plan à moyen terme aura des incidences sur l'élaboration souple de la structure fonctionnelle au sein des départements techniques. Le Plan à moyen terme et l'Examen détaillé peuvent tous deux avoir des incidences pour les fonctions opérationnelles.

3) Un Membre a souligné l'importance particulière de la mise en place rapide du Bureau des communications internes, des partenariats et des affaires intergouvernementales et interinstitutions, prévue en principe pour 2010. Étant donné l'importance particulière des fonctions, ce Membre n'a pas estimé que la mise en place intégrale de ce Bureau nécessitait des apports de ressources d'autres départements, avec des incidences sur les ouvertures de crédit du Programme de travail et budget 2008-09, était une justification appropriée pour reporter cette activité jusqu'à 2010.

4) **Précisions ultérieures sur les réponses de la Direction concernant l'Examen détaillé:** Les Membres ont souligné qu'une réponse plus complète de la Direction au rapport (phase 1) de l'Examen détaillé était nécessaire. La mise au point des relations fonctionnelles, de la prise de décisions et des communications, ainsi que la valorisation fondamentale des ressources humaines sont des éléments tout aussi importants pour la structure organisationnelle. La Direction a été invitée à communiquer aux Membres ses réponses au sujet des principaux messages du rapport de l'Examen détaillé et également ses priorités, projets et dispositions visant à élaborer ultérieurement ses plans de mise en œuvre.

**5) Coûts, économies et ressources nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'action immédiate:** Les Membres ont pris note des conclusions des délibérations du Comité financier au sujet des ressources nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'action immédiate et du fait qu'une session supplémentaire du Comité financier à ce sujet était proposée pour janvier 2009. Le Comité financier avait examiné les chiffres des coûts et des économies et il a été souligné qu'il s'agissait d'estimations provisoires mais il a été constaté qu'elles étaient fondées sur des principes et hypothèses sains. Le Groupe de travail est donc convenu de recommander au Comité de la Conférence que les chiffres soient incorporés dans le Plan d'action immédiate et qu'une nouvelle partie, en particulier en ce qui concerne les besoins relatifs aux fonds fiduciaires pour 2009, soit insérée dans le Plan d'action immédiate.